

- OBSERVATIONS DETAILLEES SUR LES ALLUVIONS A L'AMONT
DU VAL DE L'ANE (CAPTURE MEUSE MOSELLE)
(PRESENCE DE VESTIGES GALLO-ROMAINS
ET D'UNE VOIE ANTIQUE LES RECOUPANT)*

- ENFIN DES COUPES GEOLOGIQUES DANS LES ALLUVIONS DU
VAL DE L'ANE*

P.L. MAUBEUGE

-:-:-:-:-

Le problème de la capture Meuse-Moselle via le couloir géographique du Val de l'Ane, aux portes de Toul, est un sujet classique de géographie physique et de géologie depuis les études de l'américain DAWIS à son propos, il y a 100 ans.

On conçoit que tous travaux d'excavation dans, ou aux abords du Val de l'Ane, ont, ou conservent, grand intérêt ; ceci malgré de très nombreuses publications sur le problème. En fait celles-ci reposent en majorité plus ou moins sur des discussions de rares faits et des considérations théoriques que des coupes nouvelles de terrain. On peut renvoyer au dernier travail de TRICART qui s'était attaché à rassembler les moindres détails connus concernant le sujet du Val de l'Ane. Dans ces détails on relève ainsi des rappels d'observations de Ch. JEANNEL, secteur Domgermain-Choloy, à propos des lignes de chemin de fer, pour des extensions d'alluvions. Toutefois, pas plus que dans quelques travaux ultérieurs concernant la capture, il n'est rapporté aucune observation quant à une terrasse alluviale et extensions d'alluvions en plein Val de l'Ane.

Par ailleurs j'avais pu souligner qu'il était impossible de suivre TRICART dans sa conclusion comme quoi un remblayage du couloir morphologique par la grouine (grève) présenté par l'auteur comme fait nouveau déterminant, méconnu, était la clé des phénomènes. En effet, le simple parcours, réalisé réellement, intégral, de tout le col morphologique ne montre absolument pas ce colmatage invoqué, constituant le barrage. A une époque

(*) - Il est rassemblé en une seule note les deux communications avec ces titres ici réunis :

1* séance du 26 mai 1983

2* séance du 17 novembre 1988

de coupe estoc du secteur forestier j'avais relevé parfaitement, sur grande longueur aux points critiques, l'affleurement permanent, évident, du seuil rocheux des calcaires oxfordiens (ex-Argovien). Les faits devraient avoir en l'occurrence plus d'importance que les théories, si intéressantes soient-elles, dans ce cas devenu classique.

Les travaux d'une voie auto-routière de contournement de Toul ont été l'occasion de disposer de coupes nouvelles, précises, aux abords du Val de l'Ane. Si tout n'est pas décisif pour des interprétations, ce sont du moins des éléments précieux.

I. COUPES DE LA VOIE AUTO-ROUTIERE :

Le tracé nouveau (1982) passe entre la ferme de Bois le Comte et celle du Chazot, au pied de l'éperon de Domgermain, pour raser Choley. C'est d'ailleurs l'étendue où se déroulèrent en 1940 les violents affrontement militaires liés à la bataille de Toul. La terrasse alluviale de la Justice y est bien connue depuis longtemps.

1- La première partie, en tranchée, se trouve être la terminaison Ouest de la terrasse de la Justice. En effet on est avec un début très peu au Sud de la route départementale D 11 c à l'Ouest de la ferme de Bois le Comte, de telle façon que la petite terrasse morphologique de la courbe 250 est entaillée. La tranchée continue vers le NO en recoupant la rigole d'alimentation et la voie ferrée Neufchâteau-Toul tout près du pont de celle-ci sur la rigole. Le tracé passe à l'Ouest de la voie ferrée se rapprochant de la route D 11, rasant à l'Est le carrefour de cette route et de celle de Choley-Toul. La coupe considérée s'arrête un peu au Nord du ruisseau de Vaux Rupt à hauteur de la sous-station électrique.

A l'Ouest du pont on relève de haut en bas (Point 1 : carte page 85) :

1,50 m. de limon argileux ocre à rares filets gris-laiteux avec des graviers et galets de quartz et quartzites de petite taille, irréguliers ; ce sont des alluvions de la Moselle.

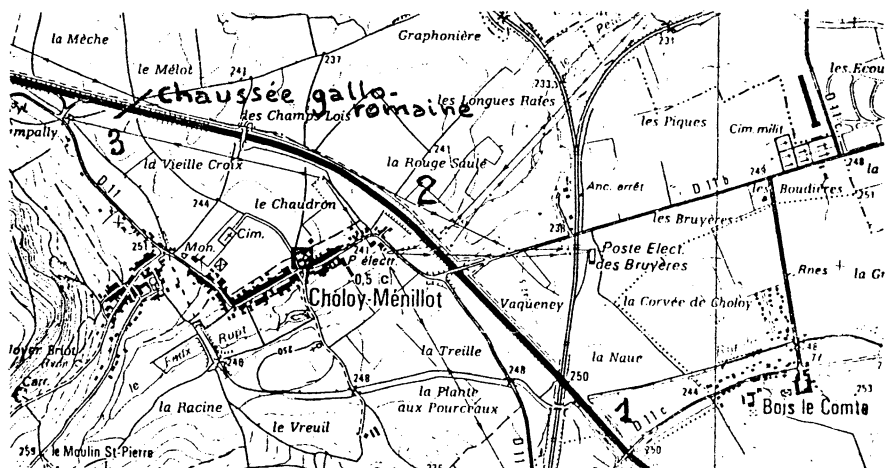
1,50 : argile altérée gris-laiteux à filets ocres, presque intégralement ocre en haut. En un endroit, au tiers inférieur, il existe une poche de quelques décimètres cubes de galets calcaires, plats, peu usés, à roches provenant du Jurassique supérieur.

2,00 : limon avec sable fin très argileux, de Moselle. La couche remonte et s'effile du côté SE du pont.

0,60 : (environ) :sable abondant, la couche s'effilant vers l'Est ; au lieu d'une matrice d'argile ocre, les galets sont dispersés dans une argile gris-clair à gris-laiteux. En limite Est du pont il y a de rares pierrailles calcaires du Jurassique supérieur émoussées.

Au SE du pont la série changeante montre :
0,80 (au maximum) de limon ocre.

Tout en début de profil au SE il y a une poche isolée dans ces argiles avec galets calcaires du Jurassique supérieur, émoussés, plutôt pierrailles que vrais galets.



Les éléments alluviaux siliceux de Moselle disparaissent totalement 300 m. après le début du profil décrit.

Il a été dégagé de ce côté NE de la route (Point 3) trois fonds de caves de maisons gallo-romaines s'enfonçant parfois à 2 mètres, remplies de pierres avec terre noire ; les moellons sont en calcaire de l'ex-Argovien, coralligène et aussi en calcaires blancs à pâte fine de l'ex-Rauracien. Les trois maisons étaient espacées successivement de 10 puis 20 m. On est à 80 m. du passage recoupé de l'ancien chemin issu du point 247,80. Les moellons on été disloqués par l'engin de terrassement.

Sur le parement côté Sud on relevait ce qui suit :

A 100 m. à l'Est du point 247,8 sur le petit pont de la rigole d'alimentation :

0,60 m. de terre brune arable à petits graviers calcaires.

2,50 m. (sur 3 m. de large) fosse à bords relevés latéralement, remplie de` débris de construction : pierres en calcaire du "Terrain à Chailles" calcinées, tegulae, rares débris de poteries. (M. J.P. BERTAUX, archéologue, reconnaît sans hésitation possible des débris datables du 2ème siècle après J.C.).

A l'aplomb même de la chaussée gallo-romaine on note de haut en bas :

0,60 : terre arable brune à petits graviers calcaires nombreux et de très rares galets de quartzite très probablement rapportés autrefois dans des cultures ou remblais.

0,40 : sable calcaire à rares pierrailles calcaires de petite taille.

0,60 : lentille de tendance renflée s'effilant très vite à l'Est sur 3 m. de long ; disparition brutale à l'Ouest. Il s'agit de graviers calcaires formant un sable. Il ne s'agit pas de grouine mais de grève remaniée, de façon alluviale avec fort arrondi des grains. La chaussée est formée sans un appareil aussi soigné, alors à pierres alignées en ordre, que le hérisson de celle recoupée près de la Fontaine Salée de Crézilles. C'est un entassement sur 0,40 au maximum de pierres calcaires parfois calcinées, rubéfiées, régulièrement mêlées de sable calcaire fin relevant de la grouine.

CONCLUSION :

1- ARCHEOLOGIE. Un hameau du 2ème siècle après J.C. ne paraît jamais avoir été relevé à cet endroit ni dans le secteur. La chaussée antique était inconnue. Sa présence ne paraît pas étonnante vu que la capitale antique des Leuques (Toul) impliquait des dessertes. Il ne semble pas cependant s'agir de la voie principale Langres-Toul-Trèves.

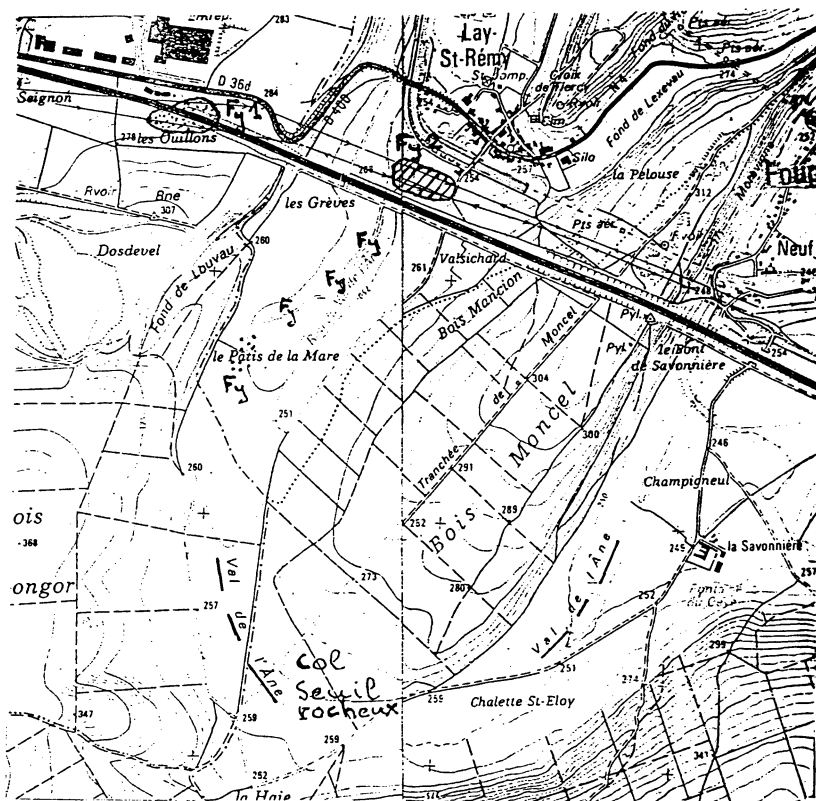
2- GEOLOGIE. En fait les coupes détaillées n'apportent pas de données directement utilisables dans le problème du changement de cours de la Moselle. On est manifestement tombé dans la zone de confluence du cours d'eau antique du Val de Passey. Le ruisseau actuel coule toujours vers le NE. L'ampleur de la vallée implique évidemment une érosion active importante. La présence sporadique ou latérale d'alluvions vosgiennes de la Moselle permet simplement de conclure que cet alluvionnement se produisait au niveau de la terrasse plus 20 m. de la rivière ; on était donc au Sicilien. Un écoulement de la Moselle, même à la faveur d'un simple méandre le frôlant, se faisait selon l'écoulement actuel en tête de l'entonnoir-trouée de Foug.

II. UNE TERRASSE ALLUVIALE DANS LE VAL DE L'ANE

Par contre l'observation suivante conduit en plein coeur du problème de la capture.

On a signalé des alluvions vosgiennes en bordure de la Meuse au Moulin de Longor, première observation décisive, au débouché du vallon de Lay St Rémy. J'en ai signalé et cartographié à une altitude déjà assez élevée sur le replat 275 au pied des carrières du Revoi, côté Ouest du vallon de Lay St Rémy.

Une véritable terrasse existe dans le val, jamais signalée ou soupçonnée par des vestiges alluviaux. Je ne l'ai reconnue qu'en 1988 à la faveur de travaux récents d'aménagements du cours, berges et abords du ruisseau du Moulin. On est là dans la partie Nord du Val de l'Ane, de l'autre côté du seuil 260 au Sud du Bois Moncel. La morphologie traduit parfaitement la présence d'une terrasse faiblement accusée. Toutefois les cartes topographiques actuelles, aussi bien les anciennes au 1/20.000 que celles au 1/25.000, faute de courbes intermédiaires, ne traduisent pas cet élément morphologique. Il y a probablement eu des levés topographiques de haute précision pour l'exécution de la voie rapide autoroutière ; mais je n'ai pu en disposer.



-Terrasse alluviale: sa situation géographique.



La terrasse alluviale.
Les flèches délimitent ses bords inférieurs et supérieurs.



Ballast alluvial de la terrasse en bordure et contre-haut
du ruisseau du Val de l'Ane (Point A du paysage)

Une nouvelle voie routière rapide donc a été créée il y a quelques années pour éviter Lay St Rémy et les virages de la Route Nationale 4 en direction de Pagny sur Meuse, en forte pente. Dans l'éperon du Bois Moncel entre Lay St Rémy et Foug il y a eu ainsi une série de grandes tranchées. La plus à l'Est donne un bon contact du Terrain à Chailles à la base et des calcaires coralliens de l'ex-Argovien, très marneux en bas, puis de plus en plus purs ainsi que dans les éléments de la seconde tranchée Ouest. Tout ceci n'apporte aucune donnée nouvelle aux coupes que j'ai décrites autrefois tout près de là, dans les carrières ou le long de la Route Nationale.

En 1969 le talus de cette Route Nationale a été dégagé et a donné une très bonne section avec le toit du Terrain à Chailles à l'altitude 277 ou 275 (altimétrie difficile à préciser). La seule trouvaille intéressante a été, vers le sommet du Terrain à Chailles, d'un gros PELTOCERAS ARDUENNENSE D'ORBIGNY. On est là à la Chalande, côté Ouest du Val de l'Ane, en allant vers Pagny sur Meuse.

Dans l'axe du vallon le cours du Ruisseau du Moulin, issu du Terrain à Chailles pour des petites sources permanentes, a été l'objet de curages importants, profonds. Si tout le long du tracé depuis la cote 249 environ, le long du Patis de la Mare, secteur humide permanent mais boisé, jusqu'à la fin de ce Patis, on voyait des fines pierrailles calcaires alluviales de l'Oxfordien et de très rares éléments alluviaux siliceux, cristallins, vosgiens, dès la fin de ce Patis (cf carte), jusqu'à un peu au Nord du passage sous la nouvelle voie autoroutière, on voyait ces alluvions en fines pierrailles. Mais avec une donnée nouvelle : la partie superficielle est riche en éléments de quartz et quartzites vosgiens, roulés, alluviaux. C'est la trace du passage de la Moselle. Mais au bord même du nouveau tracé routier, des défrichages puis cultures sur un léger replat morphologique, tout près et en contre-haut du ruisseau, ont dégagé la véritable terrasse alluviale évoquée ci-avant. Il y a plusieurs décimètres de sable siliceux avec petits galets et graviers de roches vosgiennes. Vu l'altitude c'est, par rapport aux terrasses de la Moselle, du Sicilien.

A 175 m. après franchissement du canal par le chemin allant vers Valsichard, une entaille est presque en limite Est de l'extension de la terrasse. On voit sur 1 m. un limon à nombreux graviers alluviaux en roches oxfordiennes calcaires et des quartz et quartzites vosgiens mêlés. Tout en contre-haut du ruisseau on est en face d'un véritable ballast grossier : quartz blanc, quartzites de diverses couleurs, même rouges ou noirs. Les dimensions peuvent atteindre 12 cm. ; le tout est mêlé de sable fin siliceux. Plus à l'Est le limon est abondant mêlé au sable, avec galets siliceux et galets de roches calcaires oxfordiennes. Non loin du ruisseau un défonçage du talus du chemin montre le substratum jurassique : Terrain à Chailles dont pointent des bancs durs.

Le plus étonnant est bien que la toponymie traduit cette présence alluviale vu qu'il s'agit du lieudit les Grèves. On pouvait, certes, éventuellement se demander s'il ne s'agissait pas de grèves calcaires : grouine ou cailloutis calcaires. (Non loin de

là l'éperon 276 au Nord de Ourches se denomme aussi Les Grèves). La grouine est présente à environ 1.000 m. au Nord du village sur le flanc de l'éperon symétrique à ce mamelon Les Grèves.

Il serait évidemment d'un haut intérêt de disposer un jour dans ces alluvions de vestiges de bois fossiles pour une précise datation isotopique. On peut rêver.

CONCLUSION :

Pour la première fois on a une datation de l'ultime écoulement de la Moselle vers la Meuse en plein milieu du Val de l'Ane, non loin du col séparant les deux bassins hydrographiques.

N.B. Du point de vue historique, quant au Val de l'Ane, notons que le grand ingénieur militaire VAUBAN, fortifiant Toul, pressentait un écoulement fluvial et envisageait l'utilisation de ce val. Dès 1842, BUVIGNIER exploitait les arguments morphologiques et en 1889 WOHLGEMUTH synthétisait les éléments morphologiques pour justifier une capture Moselle-Meuse.

A. S O M M A I R E :

A la faveur de la nouvelle route vers Paris, description du contact des terrasses alluviales en tête Sud du célèbre Val de l'Ane (capture Moselle-Meuse). Identification d'une voie gallo-romaine des Leuques. Découverte, pour la première fois, d'une véritable terrasse alluviale à éléments vosgiens siliceux, en plein Val de l'Ane.(Ouest de Toul,M & M.).

B I B L I O G R A P H I E

-:-:-

BLEICHER G.

-Compte rendu détaillé de l'excursion du mardi 16 Aout 1898 de Nancy à Pagny sur Moselle et retour à Messein. Bull. Soc. Belge Géol. Pal., Hyd., T. III, p. 89, 1900, (fasc. 1, 1899).

-La vallée de l'Ingrassin et ses débouchés dans la vallée de la Meuse. Ann. de Géographie. T. X, 1901, N° 49.

DAWIS W.M.

-La Seine, la Meuse et la Moselle. Ann. de Géographie, p. 25, 1895-1896.

GODRON A.

-Du passage à la fin de la période quaternaire des eaux et des alluvions anciennes de la Moselle dans les bassins de la Meurthe en amont de Nancy et de la Meuse par la vallée de l'Ingrassin. Mem. Acad. Stanislas 1877.

GARDET G.

-Les systèmes de terrasses de la trouée Pont St Vincent, Toul, Foug, Commercy. Bull. Soc. Sc. Nancy, 1928, S. IV, T. 3, F. 3 (1929), pp. 236-277. (Bibliographie complète à cette date).

MAUBEUGE P.L.

-Carte géologique de la France au 1/50.000 e, Feuille de Commercy. Carte et notice explicative. 1965.

-Etudes géologiques sur la partie occidentale de la feuille de Toul au 50.000e et en particulier sur les terrains oxfordiens. Bull. Carte Géol. Fr., N° 231. T. XLVIII, 1950, pp. 77-83.

-Le réseau karstique de l'Aroffe (Lorraine centrale). Bull. Technique Mines de Fer de France, N° 128, 3e Trim., 1977, pp. 191-208. (Il y est abordé le problème de la capture Meuse-Moselle)

-Existence d'un cours ancien de fleuve d'origine vosgienne au Sud de la vallée de l'Orne, en limite de la Woëvre (Lorraine septentrionale). Bull. Acad. & Soc. Lor. Sc., T. XVII, N° 4, 1978, pp. 112-118.

-Existence d'alluvions vosgiennes dans le Vermois au Sud-Est de Nancy. Preuves d'une communication fluviatile Moselle-Meurthe en amont de Nancy. Bull. Acad. & Soc. Lor. Sc., 1986, 25, F. 2, pp. 43-51.

TRICART L.

-La partie orientale du Bassin de Paris. T. I- La genèse du Bassin. Paris, 1949, 208 pp.